

délégués - en exercice ...	97
- présents .....	53
Pouvoirs .....	6
Total votants .....	59

**Affaire n°140/06-2024**

AVENANTS DE PROLONGATION DE LA DUREE DE  
L'ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE  
COMPOSTEURS ET BIOSEAUX

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU SIETOM  
SEANCE DU 10 juin 2024**

L'An deux mil vingt-quatre le lundi 10 juin à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 3 juin 2024 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Secrétaire de séance : Virginie Brinjean

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Bruno REMOND, Jean-Paul MOSNY, Olivier DEVAUX, Guillaume CHATELOT, Emmanuel ANTHOINE, Louis-Marie SAOUT, Jean-Michel METIVIER, Jean-Pierre FERNANDES, Jean-Pierre MEUDEC, Deborah BERNARD, Virginie BRINJEAN, Jean-Claude COCHET, Marc HOUOT, Nicole VIBERT, Jacqueline MOERMAN, Nathalie SEMONSU, Eric PIOT, titulaires et Xavier KERSUAL, Pierre MURON, Martine WESOLOWSKI, suppléants.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :  
François BENAVENTE, titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Hocine OUMARI, Gérard TABUY, Fernande TREZENTOS-OLIVEIRA, Jean-Pierre FOUBERT, Jean-Bernard BLONDIN, Pierre VASSEUR, Jean-Claude OLIVIERI, Gladys CELANIE, titulaires.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Dominique BENOIT, Olivier MATHEROT, Christian TIENNOT, Patrick VORDONIS, Suzanne BARNET, Patrick SALMON, Christine FLECK, Zian TADJINE, Laurent GAUTIER, Alain GREEN, Claude SEVESTE, titulaires et Paulo SALGADO LOPES, suppléant.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Patrice LEGRAND, David VICENTE, Christian COQUELET, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude MERAKCHI, Laudiane MEIGNE-PORTES, Laurence BARBAUX, Dominique RODRIGUEZ, Jean-Claude DELAVAU, titulaires et Alexis TIMECHINAT, Julie GYONNET, Bernard NENY, suppléants.

**Pouvoirs :**

- de M. Cocquelet à M. Chaumont (CCVB)
- de M. Bonvoisin (CCBRC) à M. Rodriguez (CCVB)
- de Mme Haller à M. Blondin (CAPVM)
- de M. Bouchart à Mme Celanie (CAPVM)
- de Mme Morelli à Mme Barnet (CCPB)
- de M. Chavance à M. Tiennot (CCPB)

**Absents non représentés :**

**Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :**

Thomas Berton, Guillaume Klotz, Alain Brucher.

Excusés : Cédric Leseine, Patricia Casier, Eric Cantarel, Patricia Chauvaux.

**Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :**

Franck Grasseler, Pascale Prunet, Joël Bigot, Christophe Couloumy.

**Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :**

Aline Couderc, Yannick Ponce, Nathalie Canet.

Excusée : Michelle Bouilland Chauveau.

**Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :**

Excusé : Denis Thouvenot.

**Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :**

Gilles Bord, Nicolas Bourdelet, Thierry Tasd'homme, Yamina Amara.

Excusés : Sofiane Ghazelane, Dominique Becquart.

**Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :**

Eric Sérafin-Bonvarlet, Grégoire Cordesse, Marie-Paule Devauchelle.

**Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :**

Marc Tétart, Thierry Maurer, Yann Lemaulf, Eddy Bapelle, Etienne Leroy, François Moratille, Philippe Louis dit Mauger.

Excusés : Sébastien Gateau, Stéphane Robert, Josiane Trottier, Michèle Benech, Arnaud Fabre, Maurice Blanchard.

**140/06-2024 Avenants de prolongation de l'accord-cadre pour la fourniture de composteurs (lot 1) et bioseaux (lot 2) – Autorisation de signature:**

Entendu l'exposé,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande Publique, notamment ses articles L.2125-1 et L.2194-1,

Vu la délibération en date du 29 juin 2021 par laquelle le Comité Syndical autorisait la signature de l'accord-cadre avec la société Quadria pour les deux lots,

Vu l'accord-cadre à bons de commande avec quantité minimum notifié en date du 29 juillet 2021 conclu pour une durée de 36 mois,

Vu les avenants n° 1 et n° 2 au lot n° 1 modifiant le prix unitaire hors taxe du composteur plastique de 400 litres puis le prix unitaire hors taxe des composteurs en bois de 300 et 600 litres ainsi que la fréquence de la révision,

Vu l'avenant n° 1 au lot n° 2 modifiant les prix unitaires des bioseaux de 7 et 10 litres ainsi que la fréquence de la révision,

Considérant le risque d'infructuosité d'une nouvelle mise en concurrence conséquemment aux difficultés des opérateurs économiques à répondre à la demande recrudescente des collectivités,

Considérant la proposition du SIETOM 77 de prolonger la durée de l'accord-cadre de 12 mois,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 3 juin 2024,

Le Comité Syndical **DECIDE**,

- **DE PROLONGER** la durée de l'accord-cadre pour une durée de 12 mois portant ainsi la durée totale du contrat à 48 mois,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer les avenants de prolongation n° 3 (lot 1) et n° 2 (lot 2), ci- annexés.

**Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

Pour extrait conforme,  
Tournan-en-Brie, le 11 juin 2024.



Certifié exécutoire,  
Par affichage et transmission,  
en Préfecture.

Le Président,  
Dominique RODRIGUEZ.  
Signé électroniquement.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.